



FORMATION

INSTRUCTION DE TRAVAIL

Date :

10/11/2020

OBJET : Règles de procédure pour l'inscription aux stages universitaires et sectoriels à la STIR.

Dans le cadre de l'organisation digitale de demande de stage quelque soit sa nature, il est décidé d'instaurer les instructions suivantes :

- | | |
|------|---|
| R 1 | Il est strictement interdit de recevoir des demandes de stages à la STIR par porteur. |
| R 2 | Les inscriptions des stages sont obligatoirement faites sur le site web de la STIR à l'espace stage. |
| R 3 | Chaque demandeur de stage individuel ou binôme est prié de remplir le formulaire sur site www.stir.com |
| R 4 | Le moyen de communication pour toute demande de stage ou d'information et avoir la réponse aux demandes de stage est le mail « cfp.stages@stir.com.tn » |
| R 5 | <p>Chaque demandeur de stage doit joindre à sa demande en ligne les pièces jointes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Copie de la demande électronique sur site <u>(num CIN-DE)</u>- Copie scannée d'une Photo identité récente <u>(num CIN-PHO)</u>- Copie scannée de la Carte identité nationale. <u>(num CIN-CIN)</u>- Copie scannée de la dernière relevée des notes <u>(num CIN-RN)</u>- La demande de stage scannée <u>(num CIN-DS)</u>- En cas de stage PFE, Master, Doctorat, il faut joindre un document word mentionnant des propositions de sujet (minimum 02). <u>(num CIN-SUM)</u>- Les sujets de mémoire retenus ne doivent pas être rédigés pour les 03 dernières années (DECISION DE LA STIR) <p>NB : chaque pièce électronique porte obligatoirement le numéro CIN.</p> |
| R 6 | En cas d'octroi d'une bourse, le bénéficiaire doit mentionner son numéro de carte postale e-dinar valide. |
| R 7 | Les stagiaires peuvent postuler sur site web pour des sujets de mémoires proposés par les encadreurs de la STIR. |
| R 8 | Les sujets de mémoire font l'objet d'un accord des encadreurs de la STIR selon la spécialité et la disponibilité. |
| R 9 | Les mémoires doivent faire l'objet d'une convention conformément au décret gouvernemental numéro 929 daté du 09/11/2018. |
| R 10 | Les réponses aux demandes de stage font l'objet d'un retour e-mail. |

Cette instruction prend effet à compter de **10/11/2020**.

Le Directeur

Mr Iadh Kechiche